

## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 26-sept.-2009

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit 1,4-Dihydroxybenzène

AC219930000; AC219930010; AC219930050; AC219930051; Cat No.:

AC219930500; AC219932500

123-31-9 No. CAS

**Synonymes** 1,4-Dihydroxybenzene; 1,4-Benzenediol

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur **Fabricant** 

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information US call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / Classification WHMIS 2015

2015-17)

Catégorie 4 Toxicité orale aiguë Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Catégorie 2 Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 2 Cancérogénicité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire, Système nerveux central (SNC). Poussières combustibles Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air

Nocif en cas d'ingestion

Peut provoquer une allergie cutanée

Provoque des lésions oculaires graves

Peut irriter les voies respiratoires

Susceptible d'induire des anomalies génétiques

Susceptible de provoquer le cancer



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

#### Intervention

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités : évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

### **Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### Other Hazards

Très toxique pour les organismes aquatiques

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	99

### 4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, Contact avec les yeux

pendant au moins guinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des Contact avec la peau

soins médicaux.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Obtenir des

soins médicaux.

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins Ingestion

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures des yeux. Peut causer une réaction cutanée allergique. Les

symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée,

démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs

musculaires, ou le rincage

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse Agents extincteurs appropriés

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

165 °C / 329 °F Point d'éclair

Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 520 °C / 968 °F

Limites d'explosivité

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible

#### Dangers spécifiques du produit

Une poussière fine dans l'air peut s'enflammer. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité **Dangers physiques** 2 N/A

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière.

Précautions environnementales

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

### 7. Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter la formation de poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les

vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation.

Entreposage. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières

incompatibles. Agents oxydants forts. Bases fortes. alcalin.

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					
1,4-Dihydroxybenzène	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	(Vacated) TWA:	IDLH: 50 mg/m <sup>3</sup>			
			_	_		2 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>
						TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### <u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection des yeux Lunettes de protection à fermeture étanche Lunettes de sécurité

Protection des mains Gants de protection

	Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
l	Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
l	Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement
l	Caoutchouc naturel			
١	PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu

Date de révision 24-déc.-2021

#### 1,4-Dihydroxybenzène

Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

### Propriétés physiques et chimiques

Aucun renseignement disponible

État physiqueSolideAspectBlanc casséOdeurInodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

pH 3.75 70 g/l aq.sol

**Point/intervalle de fusion** 170 - 174 °C / 338 - 345.2 °F

**Point/intervalle d'ébullition** 285 - 287 °C / 545 - 548.6 °F @ 760 mmHg

Point d'éclair165 °C / 329 °FTaux d'évaporationNon applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeur1 mmHg @ 132 °CDensité de vapeurNon applicable

Densité1.320SolubilitéSolubleCoefficient de partage octanol: eauAucune

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation520 °C / 968 °F

Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité Non applicable
Formule moléculaire C6 H6 O2
Masse moléculaire 110.11

### 10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

**Stabilité** Stable dans des conditions normales.

**Conditions à éviter** Éviter la formation de poussière. Produits incompatibles. Excès de chaleur.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Bases fortes, alcalin

Produits de décomposition Monoxyde de c

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

**Polymérisation dangereuse**Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

Date de révision 24-déc.-2021

### 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant DL50 orale		DL50 épidermique	LC50 Inhalation	
1,4-Dihydroxybenzène	1,4-Dihydroxybenzène LD50 = 298 mg/kg (Rat)		Non inscrit(e)	

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritation grave des yeux

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	A3	Non inscrit(e)	A3

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

A1 - cancérogène connu pour l'être humain A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

gouvernementaux) A2 - cancérogène susp

A3 - cancérogène chez l'animal ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Effets mutagènes Substance mutagène de catégorie 2

Effets sur la reproduction Des expériences ont montré des effets toxiques pour la reproduction sur des animaux de

laboratoire.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire Système nerveux central (SNC)

STOT - exposition répétée Aucun connu

 Danger par aspiration
 Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée,

démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les

pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs

musculaires, ou le rinçage

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

### 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

aigus et différés

Très toxique pour les organismes aquatiques. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
1,4-Dihydroxybenzène	EC50: = 0.335 mg/L, 72h	LC50: = 0.17 mg/L, 96h	EC50 = 0.038 mg/L 15 min	EC50: = 0.29 mg/L, 48h
	(Pseudokirchneriella	(Brachydanio rerio)	EC50 = 0.0382 mg/L 30 min	(Daphnia magna)

#### 1,4-Dihydroxybenzène

•			
subcapitata)	LC50: = 0.044 mg/L, 96h	EC50 = 0.042 mg/L 5 min	
	flow-through (Oncorhynchus	EC50 = 23.75 mg/L 60 min	
	mykiss)	_	
	LC50: = 0.044 mg/L, 96h		
	flow-through (Pimephales		
	promelas)		
	LC50: 0.1 - 0.18 mg/L, 96h		
	static (Pimephales		
	promelas)		

Persistance et dégradabilité

Soluble dans l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

. Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau
1,4-Dihydroxybenzène	0.5

### 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

### 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN3077

Nom officiel d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.

Nom technique HYDROQUINONE

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

TMD

No ONU UN3077

Nom officiel d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.

Classe de danger 9 Groupe d'emballage III

<u>IATA</u>

No ONU UN3077

Nom officiel d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.

Classe de danger 9
Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN3077

Nom officiel d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.

Classe de danger 9 Groupe d'emballage III

### 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Х	-	X	ACTIVE	204-617-8	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	X	KE-35112	X	X	X	X	X	X

#### Légende:

#### 1,4-Dihydroxybenzène

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**IECSC** - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
1,4-Dihydroxybenzène	Part 1, Group A Substance Part 4	Schedule I	Subject to Monitoring and
	Substance		Surveillance Activities

#### Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
1,4-Dihydroxybenzène	-	Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	-

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

No. CAS

Composant

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**OECD HPV** 

			organiques persistants	destruction de l'ozone	dangereuses (RoHS)
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
1,4-Dihydroxybenzène	123-31-9	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y39

Des polluants

Potentiel de

Restriction des

### 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation26-sept.-2009Date de révision24-déc.-2021Date d'impression24-déc.-2021

1,4-Dihydroxybenzène

Date de révision 24-déc.-2021

#### **Sommaire**

Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques.

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité